

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET N° 96/ ¹⁹³ PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS DE CABINET
DES GOUVERNORATS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Loi Fondamentale, notamment en son Article 39 ;

VU Le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1ER : sont nommés dans les fonctions de Directeurs de Cabinet des Gouvernorats, les Cadres dont les noms suivent :

GOUVERNORAT DE CONAKRY

XX Mr. EL HADJ SEKOU DIABY, précédemment en service au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, en remplacement de Monsieur SALIFOU KANTE mis à la disposition de son Département d'origine.

GOUVERNORAT DE BOKE

XX Mr SIAFA BEAVOGUI, précédemment Chef de Cabinet de l'Ex - Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture en remplacement de Monsieur PIERRE BASSAMBA CAMARA, appelé à d'autres fonctions.

GOUVERNORAT DE KANKAN

XX Monsieur ABDOULAYE DIOUMA DIALLO, précédemment Préfet de Dabola, en remplacement de Monsieur ALEXIS DORE, mis à la disposition de son Département d'origine.

GOUVERNORAT DE KINDIA

X X Monsieur ALLOUSSENE THIAM, précédemment Chef de Cabinet du même Gouvernorat.

GOUVERNORAT DE MAMOU

X X Mr. MAMADOU TOURE, Administrateur Civil, précédemment Directeur de Cabinet du Gouvernorat de N'Zérékoré.

GOUVERNORAT DE LABE

X X Mr. BASSAMBA CAMARA, précédemment Directeur de Cabinet de Boké.

GOUVERNORAT DE FARANAH

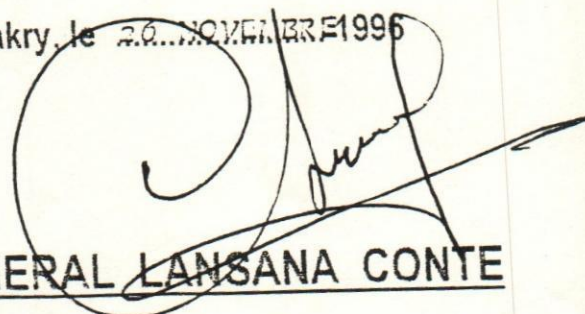
X X Mr. FARA RENE YOMBOUNO, précédemment Directeur de Cabinet de Labé.

GOUVERNORAT DE N'ZEREKORE

X X Mr. KEMA TOURE, précédemment Directeur de Cabinet de Faranah.

ARTICLE 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 20 NOVEMBRE 1996


GENERAL LANSANA CONTE